



APERÇU DU FONDS

FONDS COTE 100 PREMIER

PARTS DE CATÉGORIE ORDINAIRE

EN DATE DU 10 MARS 2014

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds COTE 100 Premier, parts de Catégorie Ordinaire, que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec COTE 100 Inc. au 1 800 454-2683 ou au cote100@cote100.com, ou visitez le www.cote100.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création de la Catégorie : Le 4 juin 1992
 Valeur totale du fonds au 14 février 2014 : 14,2 \$ Millions
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,90 %

Gestionnaire du fonds : COTE 100 Inc.
 Gestionnaire de portefeuille : COTE 100 Inc.
 Distributions : Revenus et gains en capital : annuelles
 Placement minimal : 500 \$ (initial et additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres de participations (actions) nord-américaines, ayant une préférence marquée pour les actions de sociétés à petites et moyennes capitalisations avec la possibilité d'investir un maximum de 100 % dans les placements américains.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 14 février 2014. Ces placements changeront au fil du temps.

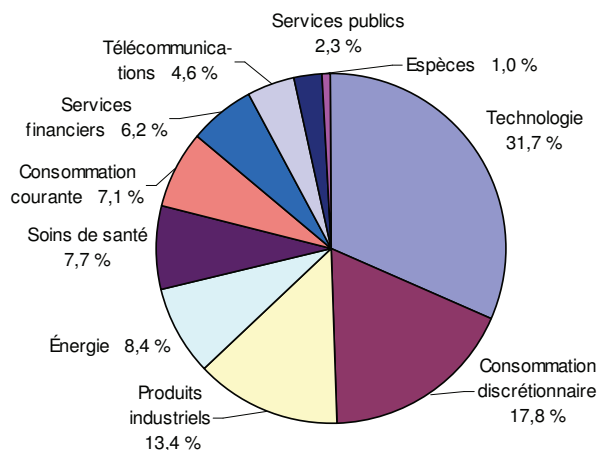
Dix principaux placements (au 14 février 2014)

1 . Enghouse Systems Ltd	7,5%
2 . Home Capital Group Inc.	6,2%
3 . Mediagrif Interact Tech.	6,0%
4 . Advance Auto Parts Inc.	5,9%
5 . Macdonald Dettwiler & Assoc	5,7%
6 . Cognizant Technol Solns Cl.A	5,0%
7 . Pason Systems Inc.	4,7%
8 . CGI Group Inc. Cl.A Sv	4,6%
9 . Atrium Innovations Inc.	4,6%
10 . Apollo Group Inc Cl.A	4,5%

Pourcentage de la valeur liquidative que représente les dix principales positions **54,7%**

Le nombre total de positions détenues : 24

Répartition des placements au 14 février 2014



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS AU FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE ?

COTE 100 Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	--------------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « *Quels sont les facteurs de risques ?* » dans le prospectus simplifié du fonds

Aucune garantie

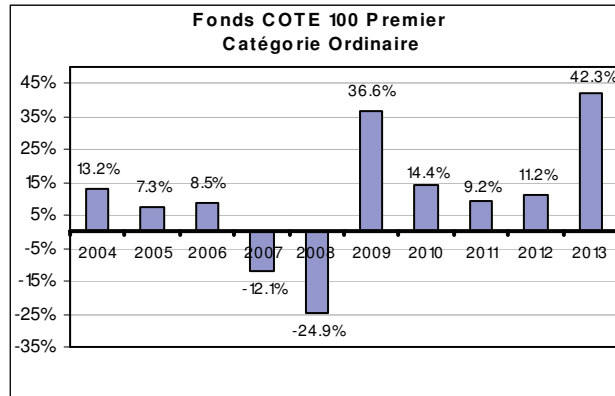
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de Catégorie Ordinaire du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement des parts de Catégorie Ordinaire du fonds au cours des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie ordinaire sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,01 %	29 mai 2009	Votre placement augmenterait à 1 200,07 \$
Pire rendement	-23,36 %	21 nov. 2008	Votre placement chuterait à 766,42 \$

Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les parts de Catégorie Ordinaire du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,26 %, ce qui signifie que si vous aviez souscrit 1 000 \$ dans les titres de l'OPC depuis 10 ans, votre placement vaudrait 2 212,09 \$.

A QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui :

Le Fonds convient aux épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié de titres de participation (actions) ayant une préférence en faveur des actions de sociétés à faible et à moyenne capitalisations. Les épargnants devraient rechercher un rendement supérieur à long terme et devraient être à l'aise avec la possibilité d'une volatilité à court terme.

Le Fonds convient aux épargnants qui veulent investir de moyen à long terme et qui sont prêts à accepter un risque de placement élevé.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de Catégorie Ordinaire du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

L'OPC ne facture pas de frais d'acquisition. Cependant, si vous achetez des parts par l'entremise d'autres intermédiaires, des frais de courtage pourraient vous être demandés au moment de l'achat.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2013, les frais du fonds s'élevaient à 3,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration fixes inclus dans le ratio de frais de gestion sont de 0,6 %.	2,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,12 %
Frais du Fonds	3,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

COTE 100 Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux ne dépasse généralement pas 0,6 % des actifs référés sur une base annuelle et sont payables sur une base trimestrielle, ce qui correspond à 6 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	3 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de rachat	Si vous vendez des parts par l'entremise d'autres intermédiaires, des frais de courtage pourraient vous être demandés au moment du rachat.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec COTE 100 Inc. ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

COTE 100 Inc.
1543, Montarville
Saint-Bruno (Québec)
J3V 3T8

Téléphone : (450) 461-2826
Sans frais : 1 800 454-2683
Courriel : cote100@cote100.com
Site Web : www.cote100.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.